

Reçu DDPP22 le

21 SEP. 2020

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
1. Intitulé du projet		
Extension de l'élevage porcin		
2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)		
2.1 Personne physique		
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	SCEA HAUTE HOUSSAIS	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	DARTOIS Laurent	
RCS / SIRET	5 3 1 3 4 5 6 9 2 0 0 0 1 0	Forme juridique SCEA
Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1		
3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet		
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>	
1. Installations classées pour la protection de l'environnement	ICPE Rubrique 2102-1 : Installations classées au titre de la rubrique 3660 Rubrique 3660-c : élevage intensif de porcs avec plus de 750 emplacements truies IOTA 1.1.2.0 Prélèvements issus d'un forage, > 10 000 m ³ /an et < 200 000 m ³ /an 2.1.5.0 Rejets d'eaux pluviales, avec surface bassin > 1ha mais < 20 ha	
4. Caractéristiques générales du projet		
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire		
4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition		
L'élevage de la SCEA HAUTE HOUSSAIS bénéficie d'un Arrêté d'Autorisation délivré le 12/10/2016 pour exploiter 5 595 animaux équivalents, répartis en 1 376 places de post-sevrage et 5 320 places de porcs à l'engrais.		
La SCEA HAUTE HOUSSAIS souhaite procéder à une extension de son élevage pour exploiter 7 131 animaux équivalents, répartis en 2 756 places de post-sevrage et 6 580 places de porcs à l'engrais.		

4.2 Objectifs du projet

Les porcelets qui arrivent sur l'élevage de la SCEA HAUTE HOUSSAIS sont issus de l'élevage de l'EARL DARTOIS à GUITTE, autre élevage géré par Laurent DARTOIS.

Actuellement une partie des porcelets issus de l'EARL DARTOIS sont également envoyés en façonnage chez d'autres éleveurs. Le souhait de Laurent DARTOIS est d'arrêter cette activité de façonnage et d'élever lui-même l'intégralité des porcelets sur ses différents élevages. C'est la raison pour laquelle il souhaite développer les capacités de l'élevage de la SCEA HAUTE HOUSSAIS.

A l'occasion de ce projet, la SCEA HAUTE HOUSSAIS souhaite également validée les modifications intervenues sur l'élevage depuis le dernier arrêté d'autorisation et qui ont déclarées dans le dossier de réexamen transmis à la préfecture le 28/02/2019.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les modifications envisagées sont les suivantes :

Construction de nouvelles salles de post-sevrage pouvant accueillir 480 places, ainsi qu'une nouvelle porcherie d'engraissement de 1440 places de porcs à l'engrais.

Les matériaux utilisés pour les nouveaux bâtiments seront identiques à ceux des bâtiments existant, à savoir :

- Elévations : panneaux béton couleur brique,
- Pointes de pignon : tôles laquées gris anthracite
- Toiture : Tôles fibrociment gris

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Une fois les nouveaux bâtiments construits et les animaux répartis dans l'ensemble des bâtiments, l'élevage sera conduit dans les mêmes conditions que celles décrites dans le dossier d'Etude d'Impact soumis à enquête publique du 8 juin au 8 juillet 2016, et ayant conduit à la délivrance le 12/10/2016 d'un Arrêté d'autorisation.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'élevage a déjà été soumis à une enquête publique du 8 juin au 8 juillet 2016 ayant conduit à la délivrance le 12/10/2016 d'un Arrêté d'autorisation. Un dossier de réexamen montrant la conformité de l'élevage aux prescriptions de la directive IED a par ailleurs été transmis à la préfecture le 28/02/2019. Pour ce projet le pétitionnaire sollicite la délivrance d'un Arrêté de Prescriptions Complémentaires.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Constructions de l'élevage existantes :	7 956 m2
Constructions envisagées (porcheries)	2 095 m2
Surface totale de l'élevage après projet :	10 051 m2

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

La Haute Houssais
22 350 SAINT MADEN

Section A1 parcelles n° 367, 445 et 461

Coordonnées géographiques¹Long. 2° 05' 85" 15 Lat. 48° 33' 42" 91

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 64.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

L'installation existante a été soumise à une enquête publique du 8 juin au 8 juillet 2016 ayant conduit à la délivrance le 12/10/2016 d'un Arrêté d'autorisation

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le projet d'extension a fait l'objet d'une demande d'arrêté de prescriptions complémentaires, déposé auprès de la DDPP des Côtes d'Armor le 29 juin 2020

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Retenue de Rophemel est située à 1,7 km de l'élevage. Ce dernier se situe à 1,5 km du périmètre de protection éloigné.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone Natura 2000 la plus proche : FR5300061, Estuaire de la Rance, à 14 km du site
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'élevage est approvisionné en eau par un forage La consommation annuelle de l'élevage après projet est estimée à 15 992 m3
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les constructions seront accolées aux bâtiments existants. Aucune destruction de haie et de talus n'est prévue. Le projet n'entraînera aucune incidence différente sur la biodiversité de celles décrites dans l'étude d'impact soumise à l'enquête publique qui s'est déroulée du 08/06/2016 au 08/07/2016.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone Natura 2000 la plus proche : FR5300061, Estuaire de la Rance, à 17 km du site. Les nouvelles constructions seront accolées aux bâtiments existants. Le projet n'entraînera aucun impact différent de ceux décrits dans l'étude d'impact soumise à l'enquête publique qui s'est déroulée du 08/06/2016 au 08/07/2016.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les nouvelles constructions seront accolées aux bâtiments existants. Le site ne se situe dans aucune des zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire. Le projet n'entraînera aucune incidence différente de celles décrites dans l'étude d'impact soumise à l'enquête publique qui s'est déroulée du 08/06/2016 au 08/07/2016.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les constructions seront accolées aux bâtiments existants. La porcherie d'engraissement empiétera légèrement sur une parcelle cultivée par la SCEA HAUTE HOUSSAIS.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité d'élevage est concernée par le risque incendie et le risque de pollution accidentelle. Le projet n'entraînera pas de risques différents de ceux décrits dans l'étude d'impact soumise à l'enquête publique qui s'est déroulée du 08/06/2016 au 08/07/2016.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité d'élevage est concernée par les risques sanitaires, notamment par l'équarrissage et la gestion des effluents.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'entraînera pas de risques différents de ceux décrits dans l'étude d'impact soumise à l'enquête publique qui s'est déroulée du 08/06/2016 au 08/07/2016.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les trafics sont relatifs au transport d'animaux (arrivée et départ), aux livraisons de complémentaire azoté et à l'épandage des effluents. Les impacts liés à ces déplacements resteront similaires à ceux décrits dans l'étude d'impact soumise à l'enquête publique qui s'est déroulée du 08/06/2016 au 08/07/2016.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	L'activité d'élevage est source de bruits et est concernée par les nuisances sonores. Les nouveaux bâtiments seront plus éloignés des tiers que les bâtiments existants. Le projet n'entraînera pas d'incidences différentes de celles décrites dans l'étude d'impact soumise à l'enquête publique qui s'est déroulée du 08/06/2016 au 08/07/2016.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité d'élevage engendre des odeurs et est concernée par les nuisances olfactives. Les fosses extérieures seront couvertes d'ici 02/2021 conformément aux engagements pris lors du réexamen. Les nouveaux bâtiments seront plus éloignés des tiers que les bâtiments existants. Le projet n'entraînera pas d'incidences différentes de celles décrites dans l'étude d'impact soumise à l'enquête publique qui s'est déroulée du 08/06/2016 au 08/07/2016.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le dossier de réexamen transmis le 28/02/2019 a montré la conformité de l'installation aux prescriptions de la directive IED à ce sujet. Il a précisé toutes les mesures mises en œuvres qui sont également rappelées dans le dossier; Le projet n'entraînera pas de rejets dans l'air différents de ceux décrits dans l'étude d'impact soumise à l'enquête publique qui s'est déroulée du 08/06/2016 au 08/07/2016.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans le cadre du projet d'extension, le plan d'épandage a été mis à jour et intègre 3 nouveaux prêteurs de terre. Le projet n'engendrera pas d'effluents différents de ceux décrits dans l'étude d'impact soumise à l'enquête publique qui s'est déroulée du 08/06/2016 au 08/07/2016 et leur gestion ainsi que les modalités d'épandage resteront similaires.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de production de déchets différents de ceux décrits dans l'étude d'impact soumise à l'enquête publique qui s'est déroulée du 08/06/2016 au 08/07/2016.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les constructions seront accolées aux bâtiments existants. Elles seront masquées de tous les côtés de la vue des tiers par les bâtiments de l'exploitation déjà existants et la végétation qui entoure le site.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Cf. courrier joint à ce CERFA + Dossier ICPE déposé le 29/06/2020 auprès des services de la DDPP.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les constructions seront accolées aux bâtiments existants. Elles seront masquées de tous les côtés de la vue des tiers par les bâtiments de l'exploitation déjà existants et la végétation qui entoure le site. Les impacts et incidences du projet seront similaires à ceux et celles décrites dans le dossier ICPE d'étude d'impact soumis à enquête publique du 08/06/2016 au 08/07/2016 et ayant conduit à la délivrance le 19/06/2020 d'un Arrêté d'autorisation.

C'est la raison pour laquelle j'estime qu'il n'est pas nécessaire que ces modifications fassent l'objet d'une nouvelle évaluation environnementale et que je sollicite une procédure d'instruction sans enquête publique conduisant à la délivrance d'un arrêté de prescriptions complémentaires.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Courrier explicatif joint à ce CERFA

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à SAINT MADEN le, 16/09/2020

Signature

